



L'agriculture biologique



Ralentissement du rythme des conversions et incertitude sur les aides

En 2019, les surfaces certifiées AB et en conversion ont augmenté de plus de 6 % par rapport à 2018, soit plus de 14 000 ha (BIO BOURGOGNE et Interbio Franche-Comté - chiffres provisoires). Cette dynamique est plus faible que celle enregistrée en 2018.

La polyculture élevage, les grandes cultures, la viticulture et le maraîchage sont les quatre orientations majoritaires en AB dans la région. 10 % des exploitations sont en conversion ou certifiées AB en 2019.

Une grande incertitude règne sur le devenir des aides bio, les agriculteurs se convertissant sans connaître le montant des aides qu'ils toucheront l'année suivante.

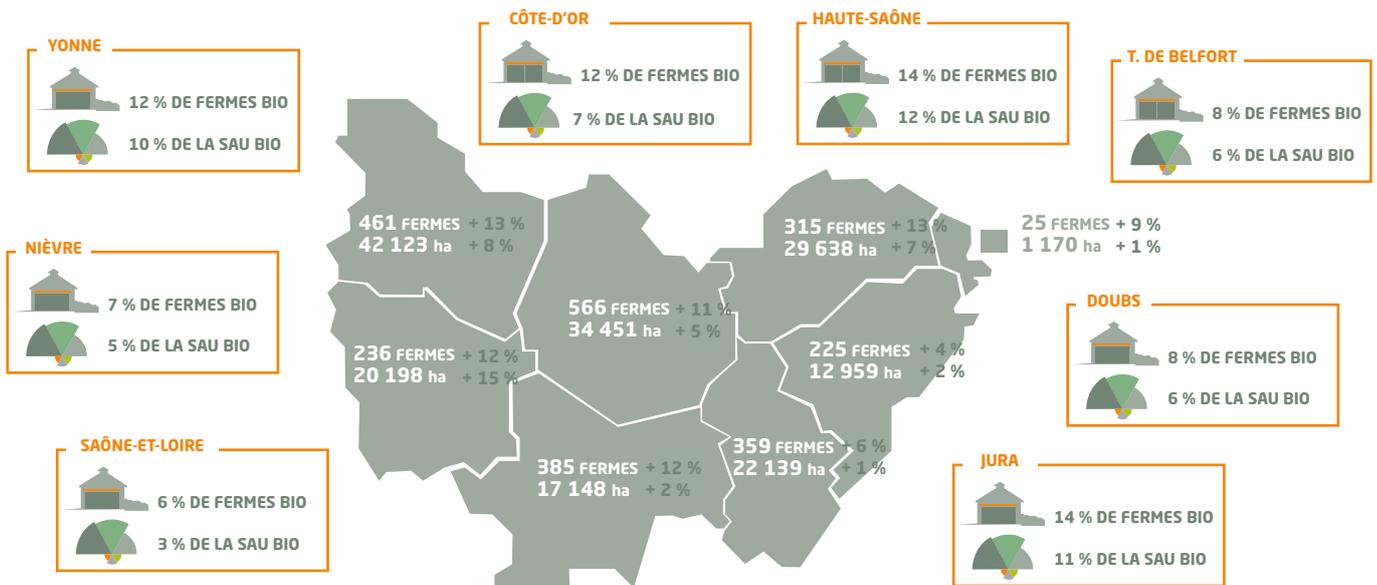


Les chiffres de la filière



Sources : BIO BOURGOGNE, Interbio, Agence bio – chiffres 2019 provisoires

Nombre de fermes bio (évolution 2019/2018) et surfaces bio ou en conversion (évolution 2019/2018)



Sources : BIO BOURGOGNE, Interbio, Agence bio – chiffres 2019 provisoires

Apparition de systèmes spécialisés de grande taille

Chez les consommateurs, l'intérêt pour l'AB est grandissant. Selon l'Agence Bio, 9 français sur 10 consomment des produits issus de l'agriculture biologique en France. Cet engouement se répercute au niveau agricole. Aujourd'hui, plusieurs types d'exploitation se convertissent en AB, avec à la fois des systèmes très diversifiés (cf zoom) et l'apparition de systèmes spécialisés de grande taille, en particulier en grandes cultures.

Le casse-tête des aides bio

Les agences de l'eau, qui contribuent au financement des aides sur leur bassin d'alimentation, sur les zones à enjeux eau et les zones de captage, voient leurs enveloppes diminuer chaque année.

De fortes interrogations existent sur le devenir des aides bio. Début 2019, l'État envisage même de raccourcir la période de conversion en AB de 5 à 3 ans. Ces incertitudes entraînent de vraies difficultés pour se projeter et assurer la viabilité économique de l'activité durant la période de conversion. Elles conduisent certains agriculteurs à convertir leurs terres seulement jusqu'à la limite des plafonds d'aides prévus (15 000 € par an sur la période de conversion), entraînant une mixité conventionnel-bio sur les exploitations, qui nécessite des contrôles plus précis.



BIO BOURGOGNE

Bovins lait de plaine



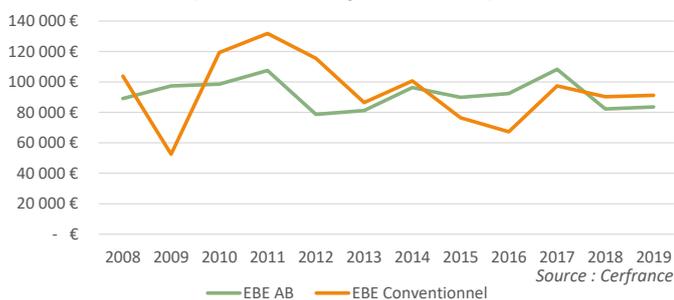
Un équilibre fragile entre offre et demande

La collecte française de lait bio 2019 est particulièrement abondante avec plus de 921 millions de litres produits. Cette hausse de la collecte provoque des tensions entre offre et demande, notamment sur le premier trimestre 2019.

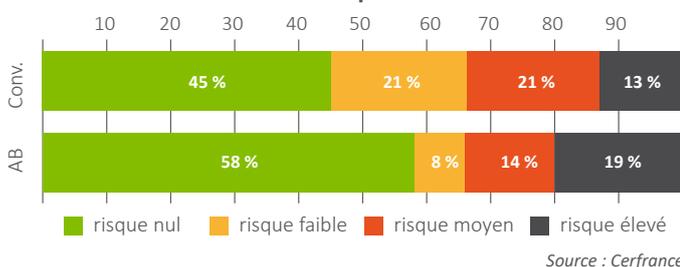
En Bourgogne-Franche-Comté, la collecte de lait bio a atteint 77,7 millions de litres, soit une progression de près de 11 % par rapport à 2018. Le prix réel payé aux producteurs s'élève à 535 € / 1 000 l soit + 7 € / 1 000 l (Enquête mensuelle laitière FranceAgriMer).

Dans l'échantillon Cerfrance comportant 36 exploitations, la SAU représente 152 ha dont 122 ha de SFP. Les exploitations produisent en moyenne 377 000 l avec un troupeau de 68 vaches laitières et 2,6 unités de main d'œuvre. Le résultat courant s'établit à 13 500 € / UTAF. Il baisse par rapport à l'an passé du fait d'une hausse des charges liée notamment à l'alimentation, les systèmes herbagers subissant de plein fouet les sécheresses consécutives.

Rentabilité comparée AB-conventionnel en Bovins lait (hors lait AOP jurassiennes)



Situation financière comparée en Bovins lait



Grandes cultures

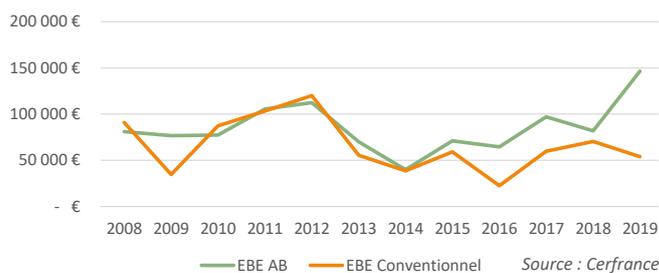
Une collecte en hausse

La collecte bio française est en très nette augmentation en 2019 (+ 59 %). La demande ne fléchit pas, notamment en blé meunier et en céréales destinées à l'alimentation animale, maintenant une orientation des cours à la hausse.

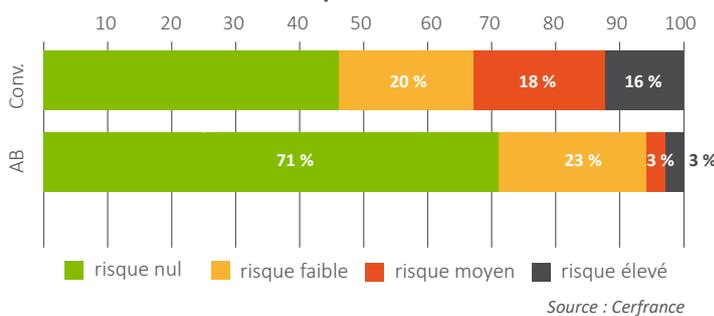
La moisson 2019 est marquée par une grande hétérogénéité des rendements en Bourgogne-Franche-Comté, liée aux potentiels de sols, les terres à faibles réserves hydriques ayant été bien plus impactées par la sécheresse.

L'échantillon de 31 exploitations Cerfrance atteint un résultat courant de 70 800 € / UTAF : il progresse fortement par rapport à l'an passé grâce aux bons rendements et à la hausse des cours.

Rentabilité comparée AB-conventionnel en Grandes cultures



Situation financière comparée en Grandes cultures



Gastronomiac

Maraîchage

L'accès à l'irrigation déterminant en période de sécheresse

L'année 2019 est marquée par les fortes chaleurs et la sécheresse de l'été. Du fait des températures élevées, les ravageurs sont nettement plus présents (acariens, pucerons, punaises prédatrices...), en particulier sous abris, et provoquent des dégâts importants dans certaines exploitations. La gestion de l'irrigation et du climat sous serre est l'un des facteurs clés pour la réussite de la saison. Pour les cultures bien irriguées et maîtrisées, les rendements sont très satisfaisants. Les légumes de plein champ souffrent davantage du stress hydrique, qui peut entraîner des pertes à la levée (pour les choux par exemple) ou une diminution des calibres.



Chambre régionale d'agriculture de BFC

Bovins viande



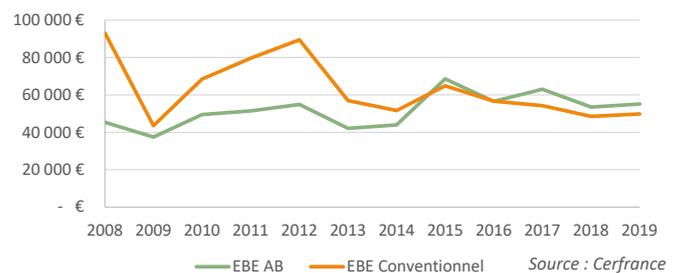
Charolais Expansion

Des cours de la viande stables

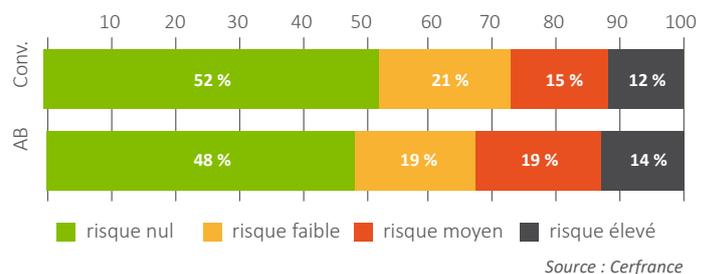
La filière connaît des cours moyens relativement stables depuis 4 ans du fait d'une demande supérieure à l'offre. Les volumes abattus progressent de 23 % entre 2018 et 2019, avec une augmentation de la part de viande bio commercialisée en GMS (+ 29 %). L'enjeu de demain reste la structuration de la filière maigre : aujourd'hui, les brouards sont engraisés en Italie dans le circuit conventionnel. Les cours élevés des céréales encouragent les éleveurs à les vendre plutôt qu'à les utiliser pour finir leurs animaux. Ils butent encore sur la difficulté technique d'engraisser en valorisant l'herbe au maximum.

L'échantillon Cerfrance comporte 58 exploitations pour une SAU moyenne de 158 ha dont 128 ha de SFP. Le résultat courant atteint 15 400 € / UTAF. Il régresse par rapport à l'an passé du fait d'une baisse des produits. En effet, les sécheresses consécutives provoquent une diminution du nombre de vêlages et du poids des animaux vendus.

Rentabilité comparée AB-conventionnel en Bovins viande



Situation financière comparée en Bovins viande



Installation : adapter l'accompagnement en fonction du projet, diversifié ou spécialisé

ZOOM

Une forte proportion de fermes diversifiées

L'installation et la transmission en AB représentent respectivement 15 % et 20 % des projets totaux en Bourgogne-Franche-Comté en 2019. L'agriculture biologique compte une forte proportion de fermes diversifiées. Les installations dans des filières atypiques, avec plusieurs ateliers, de la transformation, de la vente directe ou une pluriactivité coïncident très souvent avec la volonté de certification AB. Ces fermes diversifiées représentent un tiers des installations en AB, les autres installations bio étant des projets de productions spécialisées plus classiques. Le manque de visibilité sur les aides et les prix des marchés peuvent constituer un frein à l'installation. Des propositions d'accompagnement adapté aux projets diversifiés sont en cours, parmi lesquelles la démarche RARES*. Elle prévoit d'imaginer collectivement des solutions avec un ensemble d'acteurs du conseil, afin de renforcer l'accompagnement à la création et au maintien de projets atypiques.

** Regroupons les Accompagnateurs Régionaux des Entrepreneurs Singuliers agricoles et ruraux*

Beaucoup d'installations en maraîchage en bio

Une grande partie des installations en maraîchage se fait en bio, portée par des personnes non issues du milieu agricole. Cette activité possède plusieurs facettes et demande un fort engagement personnel pour parvenir à un équilibre entre objectifs personnels et professionnels.

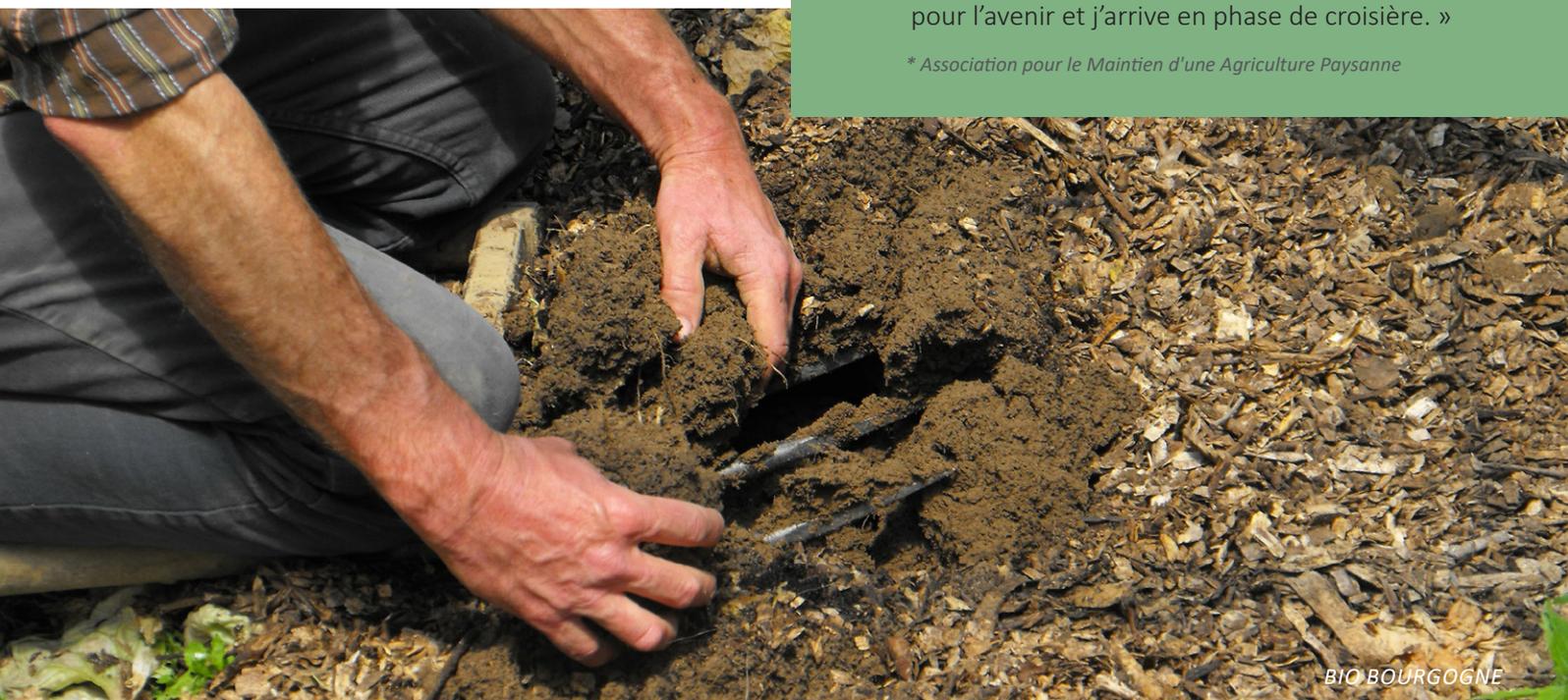
Témoignage

**Cédric Clément,
maraîcher à Augerans,
dans le département du Jura**

(2,5 ha de SAU et 1 UTH)

« Bibliothécaire de formation, j'ai réalisé mon rêve en m'installant. Cela n'aurait pas été possible sans le soutien des consommateurs via le système d'AMAP* et tous les accompagnements dont j'ai bénéficié. Après 5 ans d'activité, en 2013, j'ai atteint mon objectif de chiffre d'affaires prévisionnel malgré une année difficile. Grâce à mon apport personnel et aux aides publiques, je suis assez peu endetté malgré près de 150 000 € d'investissements cumulés. Même si je suis un peu en deçà du revenu espéré, je suis confiant pour l'avenir et j'arrive en phase de croisière. »

** Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne*



BIO BOURGOGNE